



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse  
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

# Perspectives & Réalités

Février 2024

113

Nos écoles communales vous ouvrent leurs portes - p.12-13

En route vers le Coeur de Condroz - p.15

Appel aux artistes - p.19



# Quincaillerie MAILLEN

1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20



depuis  
**40**  
ans

Occasionnellement  
ou régulièrement  
votre **service  
de repas  
à domicile**  
vous aide  
en toutes  
circonstances  
(incapacités, facilités  
ou festivités)



COMME À LA MAISON

*Service traiteur*  
*By le jour des fêtes*  
0487 284 633



**Matériaux de construction**  
**Isolation**  
**Pavé extérieur**  
**Stabilisé**  
**Pellets**  
**Plâtre**  
...

RÉNOVER,  
CONSTRUIRE,  
AMÉNAGER.

Rue de la Fagne, 32 - 5330 **ASSESE**

Tél. 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04 • [www.toutfaire.be/lizin](http://www.toutfaire.be/lizin)  
e-mail : [lizin@toutfaire.com](mailto:lizin@toutfaire.com)

## DELFOSSÉ et fils

Entreprise générale de Rénovation



Transformations de A à Z,  
toiture, garde-corps, terrasse,  
parquet, carrelage, électricité,  
carport, salle de bain,...

**083/65.60.60**

**0479/38.93.66**

**info@delfosse-fils.be**

[www.delfosse-et-fils.be](http://www.delfosse-et-fils.be)

2A, rue de Crupet 5330 Maillen

# Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE

T. 083/65 62 02

[info@polet-detal.be](mailto:info@polet-detal.be)

FSMA 063133

N° entreprise BE 867.766.354

[www.polet-detal.be](http://www.polet-detal.be)

polet & detal  
assurances



Chères Citoyennes,  
Chers Citoyens,

Le comité de rédaction vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une année remplie de bons moments. L'année qui s'ouvre devant nous promet d'être pleine d'instantanés passionnants.

Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau numéro de votre bulletin communal et que vous y trouverez les informations utiles pour connaître votre commune et l'ensemble des événements qui s'y produisent et à venir.

N'hésitez pas à nous donner un retour d'avis sur les différents articles et vos souhaits de voir apparaître des informations plus particulières. Notre comité de rédaction a à cœur de rédiger des contenus dans votre intérêt ([communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be)).

Ainsi, dans ce numéro, nous vous parlons des futurs projets pour votre commune à travers les comptes rendus des conseils communaux, de sport, de culture et de tourisme. L'économie n'est pas en reste tout comme l'excellente nouvelle de fin 2023 avec la sélection d'un nouveau GAL et la reconnaissance du Parc Naturel « Cœur de Condroz »

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE  
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

**Lun. : 14h à 19h30**

**Mar., Jeu., Ven. : 8h30 à 12h**

**Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h**

**Sam. : 9h à 11h30, le 1er samedi du mois**

**Du sam. 12h au lun. 8h :**

**083 65 50 55 (appels déviés)**

## 113 - Février 2024

**Photo de couverture :**

Crédit photo : pixabay

**Revue bimestrielle**

**Echevinat de la communication :**

[communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be)

**Equipe de rédaction :**

- Mmes M. DANS, V. MANTIA, M. PAULUS et C. VAUSE
- MM R. BURLET, J. DELFOSSE et F. LANDRAIN.

## Sommaire

### Conseil communal

Séances du 25 juillet au 07 novembre 2023

4

### Population-Etat civil

Naissances – Mariages de mai à décembre 2023

9

### Bibliothèque

Une bibliothèque multidirectionnelle

10

### Accueil extrascolaire

10

### Sport

Mérite sportif 2023

11

Stages

11

### Dans nos écoles

12-13

### Economie

14

### Environnement

CRHM : journées wallonnes de l'eau 2024

14

### GAL

15

### Tourisme

16

### L'Assessible

18 à 21

### Divers

Zone de Police des Arches

22

Enquête Statbel

22

Direction générale : [direction.generale@assesse.be](mailto:direction.generale@assesse.be)

Service comptabilité : [comptabilite@assesse.be](mailto:comptabilite@assesse.be)

Service population : [population@assesse.be](mailto:population@assesse.be)

Enseignement : [enseignement@assesse.be](mailto:enseignement@assesse.be)

Urbanisme : [cadredevie@assesse.be](mailto:cadredevie@assesse.be)

Ecopasseur : [ecopasseur@assesse.be](mailto:ecopasseur@assesse.be)

Personnel : [personnel@assesse.be](mailto:personnel@assesse.be)

Communication : [communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be)

Taxation : [taxes@assesse.be](mailto:taxes@assesse.be)

Accueil extrascolaire : [lidwin.chamberland@assesse.be](mailto:lidwin.chamberland@assesse.be)

Services techniques : [travaux@assesse.be](mailto:travaux@assesse.be)

Service Tourisme-Culture : [tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be)

Bibliothèque communale : [direction@biblio-assesse.be](mailto:direction@biblio-assesse.be)

Régie Communale Autonome des Sports : [rcas@assesse.be](mailto:rcas@assesse.be)

# Conseil communal

## Au registre des délibérations

Compte rendu des séances des 25 juillet, 12 septembre, 19 octobre et 07 novembre 2023

- **Interpellation citoyenne concernant l'éclairage public**
- **Interpellation citoyenne - Projet de construction d'une usine de tarmac au Bois Robiet à Sart-Bernard**

### ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil ;

- approuve le **rapport administratif pour l'exercice 2022** qui sera disponible sur le site Internet de la commune.
- valide les deux premiers niveaux d'engagement envers le service citoyen à savoir:
  - signer la **Charte d'adhésion au Service Citoyen**, engageant la commune d'Assesse à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge ;
  - mettre en place des actions d'information afin de promouvoir le Service Citoyen au sein de la population de notre commune et, plus particulièrement, auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- prend acte de la **prestation de serment de Mme Wivine LAMBERT en qualité de Directrice générale**.
- valide la **mise à jour de son ROI** qui tend à le rendre conforme aux modifications implémentées par le décret du 18 mai 2022 relatif à l'extension de la publicité active dans les pouvoirs locaux (M.B. 15.7.2022).
- active son **droit de préemption** pour les 377 parts sociales libérées au sein du **Foyer Jambois & Extension srl**.

Le Conseil approuve les points à l'ordre du jour

- de **l'Assemblée générale d'IMIO** du 12 décembre 2023
- de **l'Assemblée générale du Holding communal SA** en liquidation du 13 novembre 2023

### CULTE

#### Fabrique d'Eglise Saint-Martin d'Assesse

Le Conseil,

- approuve la délibération du 24 juillet 2023, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel de la fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse arrête la **modification budgétaire n°1, pour l'exercice 2023**, aux résultats suivants ;

Recettes totales	139.266,53 €
Dépenses totales	139.266,53 €
Résultat comptable	0,00 €

- approuve le budget 2024 de la fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse, présentant les résultats suivants :

Recettes totales	110.302,28 €
Dépenses totales	110.302,28 €
Résultat comptable	0,00 €

#### Fabrique d'Eglise du Sacré-Coeur de Trieu Courrière

Le Conseil :

- arrête la réformation du compte 2022 de la fabrique d'église du Sacré-Coeur de Courrière (Trieu) conformément aux remarques de l'Evêché. Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

Recettes totales	125.349,17 €
Dépenses totales	125.486,95 €
Résultat comptable	- 137,78 €

- approuve la **modification budgétaire n° 1 de 2023** de la fabrique d'église du Sacré-Coeur de Trieu Courrière, aux résultats suivants :

Recettes totales	124.378,62 €
Dépenses totales	124.378,62 €
Résultat comptable	0,00 €

- approuve le **budget 2024** de la fabrique d'église du Sacré-Coeur de Courrière-Trieu, en tenant compte des remarques de l'organe représentatif du culte et présentant les résultats suivants :

Recettes totales	102.550,37 €
Dépenses totales	102.550,37 €
Résultat comptable	0,00 €

### FINANCES

Le Conseil

- a pris acte des remarques reprises dans l'arrêté du Ministre des pouvoirs locaux réformant la **modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2023** de la Commune d'Assesse, notifié le 3 juillet 2023. Le budget 2023 est donc réformé.
- prend acte de l'arrêté du Ministre des pouvoirs locaux approuvant **les comptes 2022 de la Commune d'Assesse**, notifié le 12 juillet 2023.
- arrête, comme suit, la **modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2023** :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	11.170.549,46	8.046.673,91
Dépenses totales exercice proprement dit	11.144.086,72	5.075.079,41
Boni / Mali exercice proprement dit	26.462,74	2.971.594,50
Recettes exercices antérieurs	1.262.251,79	512.228,15



Dépenses exercices antérieurs	220.354,81	4.522.178,50
Prélèvements en recettes	75.000,00	1.336.210,40
Prélèvements en dépenses	1.066.029,18	297.854,55
Recettes globales	12.507.801,25	9.895.112,46
Dépenses globales	12.430.470,71	9.895.112,46
Boni / Mali global	77.330,54	0,00

- approuve la **modification budgétaire ordinaire n° 1 présentée par le C.P.A.S.** et qui se résume comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	6.410.288,05	6.410.288,05	
Augmentation	162.873,90	198.370,58	- 35.496,68
Diminution	82.361,63	117.858,31	35.496,68
<b>Résultat</b>	6.490.800,32	6.490.800,32	

- approuve la **modification budgétaire extraordinaire n° 1** également présentée :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	371.088,23	371.088,23	
Augmentation	29.182,28	29.182,28	
Diminution	46.420,00	46.420,00	
<b>Résultat</b>	353.850,51	353.850,51	

## ZONE DE SECOURS

Le Conseil :

- fixe la **dotation provisoire 2024** au montant de 184.938,20 €
- fixe la **dotation communale définitive 2023** au montant de 194.624,58 €
- prend connaissance de la **modification budgétaire n°2 - 2023**

## RÈGLEMENTS ET TAXES

Le Conseil approuve :

- l'attestation du **taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice 2024** au taux de 107 % ;
- le règlement relatif à la **taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et y assimilés pour l'exercice 2024**. Cette taxe est constituée d'une composante forfaitaire et d'une partie variable.
- le règlement relatif à la **taxe sur les mâts d'éoliennes destinés à la production industrielle d'électricité pour les exercices 2024 à 2025 inclus**. Sont visées les éoliennes, à savoir les machines destinées à transformer en force motrice l'énergie du vent, existantes au 1er janvier de l'exercice d'imposition, reliées au réseau public de transport, de transport local ou de distribution, qui injectent sur celui-ci la plus grande partie de leur production annuelle et qui présentent une puissance nominale unitaire supérieure à 100 kilowatts (kW).
- le règlement relatif à la **taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2024** à

charge des habitants du Royaume, qui sont imposables dans la commune au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice d'imposition.

- le règlement relatif à la **taxe additionnelle au pré-compte immobilier pour l'exercice 2024**, 2.600 centimes additionnels au précompte immobilier.
- le règlement relatif à la **redevance communale pour la mise à disposition de matériel et de fourniture de voirie, pour les exercices 2024 à 2025 inclus**. A la demande et pour autant qu'il soit disponible, le matériel de voirie repris sous l'article 2 (point 2.2), peut être mis temporairement à disposition des services communaux d'Assesse et assimilés (CPAS d'Assesse, Zone de Police des Arches, Régie Communale Autonome des Sports d'Assesse, Zone de Secours NAGE), des communes et entités consœurs, d'un particulier, d'un établissement scolaire, d'une association ou d'un groupement reconnu par la Commune dès lors qu'il est utile ou nécessaire au déroulement, à la signalisation ou à la sécurisation d'une activité non-commerciale privée (fête familiale, déménagement, enterrement,...) ou publique se déroulant sur le territoire de la Commune.
- le règlement relatif à la **redevance communale sur les demandes de permis et d'autorisations en matière d'urbanisme et d'environnement, pour les exercices 2024 à 2025 inclus**.
- le règlement relatif à la **taxe communale indirecte sur l'utilisation des cercueils en polyester, pour les exercices 2024 à 2025 inclus**, lors des inhumations en caveau. La redevance est due par la personne qui sollicite l'inhumation dans un cercueil en polyester.
- le règlement relatif à la **redevance communale pour les concessions de sépulture dans les cimetières communaux, pour les exercices 2024 à 2025 inclus**.
- le règlement relatif à la **taxe communale indirecte sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium, pour les exercices 2024 à 2025 inclus**. Ne sont pas visées les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium des restes mortels des personnes décédées ou trouvées mortes sur le territoire de la commune.
- le règlement relatif à la **redevance communale sur les opérations d'exhumations de confort et de rassemblement de restes mortels, pour les exercices 2024 à 2025 inclus**.
- Le **règlement communal sur les funérailles et sépultures**.

## SUBSIDES ET SUBVENTIONS

Le Conseil décide d'octroyer une subvention de 7.300,00 € à l'asbl "**Les Petits Coucous**" pour l'exercice 2023.

## MARCHES PUBLICS

Le Conseil approuve :

- le cahier des charges et le montant estimé du marché conjoint **commune-CPAS concernant le remplacement du central téléphonique et l'intégration de la téléphonie mobile**, établis par le

Service Informatique. Le montant estimé s'élève à 64.060,00€ hors TVA ou 77.512,60€, 21% TVA comprise.

- le cahier des charges et le montant estimé du marché **“Maison communale - Amélioration du système de ventilation et de régulation de la température de l'installation existante”**, établis par le Service Marchés Publics. Le montant revu est estimé à 74.230,00 € hors TVA ou 89.818,30 €, 21% TVA comprise.
- le cahier des charges et le montant estimé du marché **“COURRIERE - Rue de l'Abbaye - Réparation de l'égouttage”**, établis par le Service Marchés Publics. Le montant estimé s'élève à 24.715,40 € hors TVA ou 29.905,63 €, 21% TVA comprise.
- le cahier des charges et le montant estimé du marché **“acquisition de conteneurs”**, établis par le Service Technique. Le montant estimé s'élève à 39.200,00 € HTVA ou 47.432,00 € TVAC.
- le cahier des charges et le montant estimé du marché **“entretien voiries 2023”**, établis par l'auteur de projet, Service Technique du territoire & de la transition - Pôle Projets & Infrastructures, rue Henri Blès, 190 C - 5000 NAMUR. Le montant estimé s'élève à 215.030,00 € HTVA et 260.186,30 € TVAC (21%).
- la convention relative à l'adhésion à la Centrale d'Achat de la Région wallonne (SPW) pour le marché intitulé **“Projet abords d'écoles - Fourniture et pose de marquages routiers spécifiques”** préformés colorés en enduit à chaud.
- le cahier des charges et le montant estimé du marché **“fourniture et pose de glissières de sécurité et réparations de glissières existantes”**, établis par le service Technique et le service Marchés publics. Le montant estimé s'élève à 25.500,00 € HTVA ou 30.855,00 € TVAC (21%).
- approuver le descriptif et le montant estimé du marché **“travaux de réparation des plateaux rue de Crupet à Maillen”**, établis par le Service technique. Le montant estimé s'élève à 90.900,00 € HTVA et 109.989,00 € TVAC (21%).
- le descriptif technique et le montant estimé du marché **“acquisition de matériaux destinés aux travaux de réparation des plateaux rue de Crupet à Maillen”**, établis par l'auteur de projet. Le montant estimé s'élève à 20.768,20 € hors TVA ou 25.129,52 €, 21% TVAC.
- **ORES - Remplacement des luminaires à décharge (AGW) sur le territoire de la commune d'Assesse pour l'année 2023.**

Le Conseil choisit de ne pas bénéficier du moyen de financement proposé par ORES en vue de la modernisation de son éclairage public. Le montant total s'élève à 25.987,91 € HTVA ou 31.445,37 € 21% de TVAC sur fonds propres.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### Projet de schéma de développement territorial (S.D.T.)

Le Conseil décide de rendre un **avis défavorable** au projet de SDT en tenant compte de toutes les

remarques et avis présentés et formulés en Conseil avec notamment une attention particulière aux points suivants :

- l'absence de garantie quant à l'expansion du parc d'activités économiques d'Assesse;
- le village de Courrière n'est pas repris comme zone de centralité pour notre Commune.

Le projet de schéma de développement territorial (SDT) est le document stratégique qui formalise la politique du Gouvernement wallon pour gérer l'évolution de son territoire, il donne les lignes de conduite pour permettre aux autorités communales de concevoir une stratégie territoriale à leur niveau.

### BEP - Identification cartographique du foncier public agricole

Le Conseil décide d'approuver la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'identification cartographique du foncier public agricole sur le territoire de la Commune d'Assesse proposée par le BEP.

## PATRIMOINE

Le Conseil approuve :

- le plan de géomètre de la partie de **parcelle communale privée, partiellement boisée, à Maillen** et devant éventuellement faire l'objet d'une vente à un particulier.
- le plan de mesurage, de bornage des limites privé/privé et de **délimitation des limites public/privé dans le cadre du permis d'urbanisation 871.3/01.20**, octroyé le 01/12/2022 par arrêté ministériel, concernant la création de 9 parcelles pour 9 habitations avec aménagement de voirie et modification du relief du sol sur un terrain sis rue Piroit à 5330 Sart-Bernard, plan déclaré recevable par le Service Technique Provincial.
- le **plan de cession** conforme à la condition exigée par le Conseil dans sa décision voiries du 16/09/2021 et le **constat de la création d'une servitude publique de passage sur un cheminement** existant dans les faits mais pas au cadastre ni à l'Atlas, dans le cadre du permis d'urbanisation octroyé le 01/12/2022 par arrêté ministériel pour la création de 9 parcelles pour 9 habitations unifamiliales, rue Piroit à 5330 Sart-Bernard.

### Terrain communal sis rue de Crupet à Maillen - Approbation de l'acte de vente

Dans le cadre de la vente d'une parcelle de terrain appartenant à la Commune et située en domaine public à Maillen, le Conseil décide

- de désaffecter et déclasser du domaine public cette parcelle;
- de marquer son accord sur la vente de cette parcelle et sur la procédure de gré à gré;
- d'approuver le plan dressé par le géomètre-expert;
- de marquer son accord sur le projet d'acte de vente;
- de mandater les signataires de l'acte pour la Commune.

## ENVIRONNEMENT

### Subvention BIODIVERCITE 2023 - Fiches 5 et 7 - Convention visant la mise à disposition à titre précaire d'un terrain

Afin de pouvoir mettre en œuvre les fiches projets 5 (Ecopâturage à Assesse) et 7 (Plantation de 4 futurs arbres remarquables) proposées dans le cadre de la Subvention BiodiverCité 2023, le Collège sollicite l'approbation par le Conseil de la convention de gestion et mise à disposition à titre précaire d'un terrain.

#### GESTION DE PROJET – PCDR – ODR

Le Conseil approuve

- la proposition de **convention-faisabilité en Développement rural pour ladite fiche projet PCDR actualisé "Aménagement d'aires de convivialité au sein de la commune"** reprenant les espaces suivants:
  - Sart-Bernard: rue du Bois d'Ausse - structuration d'un espace-public végétalisé;
  - Sart-Bernard: terrain de foot - création d'un espace de détente, de rencontre et de jeux/sport (emplacement ambulant et départ balades);
  - Assesse: Fontaine St-Martin - aménagements divers pour développer la convivialité et la détente de cet espace public végétalisé;
  - Maillen: place du Bâti - Aire conviviale modulable permettant l'exploitation du parking lors des événements - espace partagé et pourtour de l'église Ste Lucie - parc de recueillage, mise en valeur du patrimoine et jardin "aux moines";
  - Courrière: rue Trieu d'Avillon - structuration d'un espace public végétalisé avec modules de jeux

## ENFANCE ET ENSEIGNEMENT

Le Conseil,

- approuve la **nouvelle convention avec le service PSE** qui entrera en vigueur à la rentrée 2024-2025 pour une durée de 6 années et confirmant le partenariat entre le pouvoir organisateur d'Assesse et le pouvoir organisateur du service PSE.
- valide la **convention entre la commune d'Assesse et l'ASBL Internat Saint-Paul** (Collège Godinne Burnot). Celle-ci définit le tarif d'occupation de la piscine dans le cadre des cours de natation donnés aux élèves des écoles communales d'Assesse.

### Informations relatives à la rentrée scolaire 2023

Le Conseil prend acte des données chiffrées concernant la fréquentation des établissements scolaires communaux et libres :

COMMUNAL	COURRIERE	FLOREE	ASSESE	SART-BERNARD	MAILLEN
Accueil et MAT. -1ère	7 + 9	1 + 6	7	7 + 7	6 + 1
MAT. -2ème	19	8	4	3	6
MAT. -3ème	15	2	4	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>19</b>
PRIMAIRE-1ère	11	4	3	10	9
PRIMAIRE-2ème	14	4	11	7	9
PRIMAIRE-3ème	12	0	2	4	7
PRIMAIRE-4ème	23	8	11	16	3
PRIMAIRE-5ème	23	2	8	4	10
PRIMAIRE-6ème	16	2	7	14	7
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>20</b>	<b>42</b>	<b>55</b>	<b>45</b>
<b>TOTAL DU MATERNEL et DU PRIMAIRE</b>	<b>149</b>	<b>36</b>	<b>57</b>	<b>75</b>	<b>64</b>

intergénérationnels;

- Assesse: "parking Nélis" - structuration et amélioration du partage de l'espace avec aire de convivialité - espace pique-nique (emplacement ambulant et départ balades);
- prend acte de la sélection des projets plébiscités par les citoyens assessois et le comité de sélection dans le cadre du **Budget participatif édition 2023 et approuve la désignation des lauréats suivants** :
  - La création d'une balade de découverte de la nature à Sart-Bernard portée par l'asbl Covisart;
  - Un abri à vélos sécurisé « pour un vélo pas volé ! » porté par un groupement de citoyens - Gracq Assesse;
  - Tirs groupés porté par l'asbl Crupet 85.

## GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

### Projet de création d'un parc naturel "Coeur de Condroz"

Le Conseil

- approuve le **projet de modification de l'article 4 des statuts** de l'Association de projet Parc naturel Cœur de Condroz tel que libellé comme suit au sujet de la durée de l'APPNCC : "L'Association de projet Parc naturel Cœur de Condroz est reconduite jusqu'à l'échéance du 30 novembre 2024."
- émet un avis favorable à la version actuelle du projet de création du Parc naturel Cœur de Condroz telle que disponible sur le site [www.coeurdecondroz.be](http://www.coeurdecondroz.be) et du **rapport sur les incidences environnementales** y associé.

LIBRE	COURRIERE	ASSESE	Arbre-en-ciel
Accueil - MAT. -1ère	10	33	23
MAT. -2ème	4	39	15
MAT. -3ème	4	22	16
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>94</b>	<b>54</b>
PRIMAIRE-1ère	3	42	18
PRIMAIRE-2ème	9	23	16
PRIMAIRE-3ème	13	31	17
PRIMAIRE-4ème	6	41	13
PRIMAIRE-5ème	5	32	12
PRIMAIRE-6ème	6	42	17
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>211</b>	<b>93</b>
<b>TOTAL DU MATERNEL et DU PRIMAIRE</b>	<b>60</b>	<b>305</b>	<b>147</b>

### Règlement-redevance pour l'accueil extrascolaire et accueil temps libre

Le Conseil prend acte de l'arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux approuvant le règlement-redevance pour l'accueil extrascolaire et accueil temps libre - à partir du 28 août 2023 et jusque l'exercice 2025 inclus et notifié le 18 juillet 2023.

Il arrête le ROI de l'accueil extrascolaire pour les années scolaires 2023-2025.

### MOBILITE

Le Conseil marque son accord sur les règlements complémentaires de circulation routière détaillés ci-après.

#### Rue du Puits Saint-Martin à Assesse

Un îlot directionnel surélevé est établi rue du Puits Saint-Martin à son débouché sur la rue du Hameau.

#### Rue du Bois Gilot à Courrière

Le début de la rue du Bois Gilot est mis à sens unique limité dans le sens de la chaussée Nationale 4 vers la rue du Bois Gilot jusqu'à hauteur du numéro 3.

#### Rue de l'Abbaye et rue des Rouaux à Courrière

La priorité de passage sera donnée à la rue de l'Abbaye par rapport à la rue des Rouaux.

#### Rue Pirauchamps à Crupet

L'agglomération de Crupet est agrandie avant l'immeuble numéro 14.

#### Places de parking réservées aux riverains à Crupet

Le stationnement est réservé aux riverains sur 8 places du parking du Centre à Crupet.

#### Rue Houémont à Crupet

Il sera interdit de circuler à une vitesse supérieure à 50 km/h dans le tronçon 200 mètres avant l'entrée de l'agglomération.

#### Rue Saint-Joseph à Crupet

Le sens unique limité dans la rue Saint-Joseph est abrogé.

### Rue de Crupet à Maillen

Un passage pour piétons est délimité à hauteur du poteau d'éclairage numéro 502/00720. La mesure est matérialisée par des bandes de couleur blanche, parallèles à l'axe de la chaussée, conformément à l'article 76.3. de l'A.R. du 1er décembre 1975.

### Zone 30 abords d'école (agrandissement) à l'école communale d'Assesse

Le Conseil marque son accord sur la proposition d'agrandissement de la zone 30 aux abords de l'école communale d'Assesse.

### Zone 30 abords d'école à Jassogne

Une zone 30 abords d'école est réalisée dans les rues suivantes :

- rue Jassogne 50 m avant le poteau d'éclairage numéro 502/00757 ;
- rue Insefy à son débouché avec la rue Jassogne ;
- rue Jassogne juste avant le parking de l'école.

La mesure est matérialisée par les signaux F4a, A23 et F4b.

### ZONE DE POLICE

Le Conseil décide de faire **intervention volontaire agressive à la procédure opposant la Zone de Police des Arches à l'Etat belge auprès du Tribunal de Première Instance de Bruxelles** et entendre obtenir condamnation de l'Etat belge à supporter les surcoûts relatifs à l'octroi aux membres du personnel de chèques-repas en application de l'arrêté royal du 20 juin 2019 modifiant la position juridique pécuniaire du personnel des services de police.

### SPORT

Le Conseil valide la **convention annuelle concernant la mise à disposition du Centre Sportif de Maillen** pour l'enseignement de l'éducation physique au sein des écoles de l'entité.

### Citation en référé Terrain Multisports Courrière – Appel

Le Conseil décide de faire appel de l'ordonnance du 14/07/2023 du tribunal de première instance de Namur, division Namur, disposant la fermeture provisoire du City stade de Courrière en ce compris la rampe de skatepark.

### POPULATION

#### Nouvelles dénominations de rues : Venelle Saint-Antoine et Venelle de l'Eglise

A la suite des travaux effectués dans Crupet, deux nouvelles venelles ont été créées depuis/vers le nouveau parking du Tige.

Le Conseil marque son accord sur les propositions visant à nommer ces venelles comme suit :

- « venelle de l'église » pour celle qui descend vers/remonte de la place de l'église ;
- « venelle Saint-Antoine » pour celle qui descend vers/remonte de la grotte.



## Du 1<sup>er</sup> mai au 30 décembre 2023



### Naissances

**08/05/2023** : Joséphine QUIRYNEN, fille de Lionel QUIRYNEN et Catharina VAN DUN, de Maillen.

**22/05/2023** : Olivia VERLAINE, fille de Quentin VERLAINE et Amélie FRIPPIAT, d'Assesse.

**23/05/2023** : Adam CLARENNE, fils de Grégory CLARENNE et Adeline EVRARD, de Florée.

**26/05/2023** : Salomé DEWANCKELE, fille de Nicolas DEWANCKELE et Pauline GAILLARD, de Courrière.

**26/05/2023** : Moussa YANURSAEV, fils de Shamil YANURSAEV et Diana YOUSOUPOVA, de Courrière.

**27/05/2023** : Léo THIBEAUX, fils de Simon THIBEAUX et Valentine THONE, de Courrière.

**31/05/2023** : Chloé MOISE VALET, fille de Jérémy MOISE et Elodie VALET, de Maillen.

**15/06/2023** : Noé LERUITTE, fils de Quentin LERUITTE et Fanny HAVENNE, de Courrière.

**28/06/2023** : Tristan DEWEZ, fils de Quentin DEWEZ et Marion VAN PARYS, de Sorinne-La-Longue.

**06/07/2023** : Noah EVRARD, fils de Maxime EVRARD et Anne-Charlotte GILIS, de Sart-Bernard.

**12/07/2023** : David AZOITEI, fils de Florin AZOITEI et Anna AZOITEI, de Crupet.

**19/07/2023** : Oliver WIRTGEN SANTANTONIO, fils de Benoît WIRTGEN et Maude SANTANTONIO, d'Assesse.

**21/07/2023** : Noé DE VOS, fils de Quentin DE VOS et Salima CHAATOUF, d'Assesse.

**24/07/2023** : Juliette GIELEN, fille de Thibault GIELEN et Aurélie CAMBIER, de Courrière.

**30/07/2023** : Tommy LIBERT, fils de Tom LIBERT et Jessica TAEELMAN, d'Assesse.

**10/08/2023** : Aliyah ALLAF, fille de Kheiralle ALLAF et Aline PLESHYCEVA, de Courrière.

**10/09/2023** : Armony LETELLIER, fille de Aurélien LETELLIER et Alyssa PETIT, d'Assesse.

**11/09/2023** : Gaby DUMONT, fils de Ludovic DUMONT et Daisy LECOQ, de Sart-Bernard.

**10/10/2023** : Charles-André DEGRAEVE, fils de Jules DEGRAEVE et Stéphanie JACOBS de Maillen.

**12/11/2023** : Maxime VANSCHOONWINKEL, fils de Alexandre VANSCHOONWINKEL et Monica COROS, de Maillen.

**15/11/2023** : Joachim CORNET, fils de Martin CORNET et Julie LOSSEAU, de Courrière.

**19/11/2023** : Abigaël LEHMANN, fille de Léo LEHMANN et Lydia LEHMANN, d'Assesse.

**21/11/2023** : Nina FROMENT-AERTS, fille de Guillaume FROMENT et Joyce AERTS, de Sart-Bernard.

**22/11/2023** : Harry DOUXFILS, fils de Jonathan DOUXFILS et Hélène ELOYE, de Courrière.

**23/11/2023** : Mélinée CLAESSENS, fille de Timothée CLAESSENS et Chloé LEGEAY, de Crupet.

**27/11/2023** : Léon GUIOT, fils de Pierre GUIOT et Amandine GOFFIN, de Maillen.

**15/12/2023** : Osirée SERVAIS-CHAUMIER, fille de Samuel SERVAIS et Morgane CHAUMIER, d'Assesse.



### Mariages

**13/05/2023** : Sarah BOULA et Gaël BILLARD

**20/05/2023** : Pauline COUVREUR et Batista DA COSTA

**20/05/2023** : Alicia BASONE et Valentin COLLET

**20/05/2023** : Coraline BELOT et Robin DUCATE

**26/05/2023** : Aline FOSTIER et Guillaume LOHEST

**27/05/2023** : Rachel ROCHETTE et Niels LECOQ

**17/06/2023** : Céline BERNARD et Harold D'HAYER

**17/06/2023** : Caroline FIEUW et Antoine ANDRE

**01/07/2023** : Charlotte DOUXFILS et Jean-Sébastien SOREE

**15/07/2023** : Amélie MAGEIN et Charles FIEVET

**22/07/2023** : Andréa WERY et Sébastien DECOSTER

**22/07/2023** : Laure-Anne NAVEZ et Tristan DEWAELE

**05/08/2023** : Héloïse REMY et Germain VAN ESPEN

**26/08/2023** : Amélie DEVOGELAERE et Stefano MARINO

**09/09/2023** : Laetitia VERMEULEN et Loïc LAMY

**16/12/2023** : Sophie VANLAERE et Audran MARCHAL

**30/12/2023** : Pauline POIRIER DIT CAULIER et François BIOT

## Une bibliothèque ... multidirectionnelle !

Notre bibliothèque communale, aux yeux de la plupart d'entre vous, prête des livres. Certes ! Mais il faut savoir qu'elle s'engage dans de nombreuses autres directions, souvent avec des partenaires, au bénéfice des habitants de la commune. Son dynamisme et l'investissement de ses membres-animateurs méritent d'être mis en valeur.

C'est ce que nous voulons faire ici, avec ce tableau des activités multiformes de la bibliothèque telles qu'elles sont planifiées pour les prochaines années.

Partenaires	Actions
ONE	« <b>Bébé lit</b> » : animations autour du livre, de la lecture, des comptines et des chansons lors des consultations.
ONE	« <b>Bébé babille</b> » : conteries pour les 0-3 ans à la bibliothèque suivies d'échanges avec les parents.
ONE	« <b>Massage des bébés</b> » : pour les 0-3 ans par une masseuse professionnelle.
Crèches Maisons d'enfants	« <b>Je lis avec bébé</b> » : échanges d'expériences avec les puéricultrices lors des dépôts de livres.
	« <b>Médiation jeu</b> » : l'animatrice conseille adultes et enfants dans le choix des jeux et échange avec les parents.
	« <b>Jeux-découvertes</b> » : ateliers pour adultes.
Enseignants	« <b>Accueil des classes</b> » : présentation de la bibliothèque, choix de livres par les enfants, conteries.
	« <b>Médiation lecture</b> » : accueil des parents et des enfants, conseils sur le choix de livres, lecture d'histoires aux plus jeunes et échange avec les parents sur les pratiques de lecture.
Enseignants	« <b>Ecole et bibliothèque</b> » : réalisation d'une brochure à destination des parents, gratuité des prêts et accueil personnalisé à la bibliothèque.
CPMS de Ciney, Ecole communale d'Assesse	« <b>Petits et grands : lisons !</b> » : animations « lecture » dans les classes.

Equipes populaires de Namur, ASBL Article 27	<b>Atelier d'éducation permanente</b> destiné au public du CPAS et aux personnes souffrant d'isolement.
CPAS, ASBL Empreintes	<b>Ateliers Ecowatchers</b> pour sensibiliser à la gestion durable des logements.
Enseignants	« <b>Projet Philo</b> » : atelier d'initiation à la démarche philosophique à destination des élèves des écoles de l'entité.
Service « Aînés » du CPAS	« <b>Projet InformaTic</b> » : ateliers d'échange de savoirs sur les nouvelles technologies à destination des aînés.
Service « Aînés » du CPAS	« <b>Formations e-banking</b> » : modules de formation sur les démarches administratives et les opérations bancaires via Internet à destination des aînés. Une aide personnalisée sur rendez-vous (données sensibles) est possible.
Service « Educateur de rue » du CPAS	« <b>Atelier Médias</b> » : préparation à l'entrée dans l'enseignement secondaire à destination des élèves de 6ème primaire des écoles de l'entité à Chevetogne.
Service « Educateur de rue » du CPAS	« <b>Les ados et les réseaux sociaux</b> » : à destination des ados de 13 à 18 ans, pendant les congés scolaires, en vue de susciter une attitude réflexive et critique sur le monde virtuel.
Enseignants	« <b>Vivre-ensemble</b> » : animations en vue de favoriser la convivialité et les échanges sociaux.
CPMS de Ciney	« <b>Jouons ensemble</b> » : animations intergénérationnelles et multiculturelles autour du jeu de société.



## L'accueil extrascolaire de la commune d'Assesse

**Activités** : Accueil le matin et le soir dans les 7 implantations scolaires de l'entité, accueil le mercredi après-midi, lors des journées pédagogiques (local de Maillen : ruelle du Pouillu à 5330 Maillen). Stages durant les congés scolaires de Toussaint (en collaboration avec la Régie Communale Autonome des Sports), Carnaval, Pâques (en collaboration avec la Régie Communale Autonome des Sports), juillet. Au programme : bricolages, promenades, jeux divers, sports, lectures, activités culinaires, fêtes, excursions, ... Agréé et subsidié par l'O.N.E. dans le cadre du décret ATL. Age : de 2,5 ans à 12 ans

**Coût** : Accueil écoles : 0,50€/15min (prix dégressif pour des enfants d'une même famille)

Mercredi après-midi : 5€ (retour avant 15h) · 7€ (retour entre 15h et 18h30)

Journée pédagogique : 17€/journée - Stage : +/- 85€ - (80€ pour le deuxième enfant)

**Inscriptions et renseignements** : Dominique Billa - 083 63 68 22 - 0477 88 61 77

[Assesse.accueilextrascolaire@gmail.com](mailto:Assesse.accueilextrascolaire@gmail.com)

### Dates des futurs stages

Stage de printemps du 29 avril au 3 mai 2024 (férié le 1er mai)

Stages d'été du 8 juillet au 12 juillet, 15 juillet au 19 juillet et 19 août au 23 août 2024



## Mérite sportif 2023

Le lundi 04 décembre dernier, la commune d'Assesse a mis plusieurs sportifs à l'honneur lors de sa traditionnelle soirée de remise du Mérite sportif.

Parmi eux, on pouvait féliciter :

- Lily Fery, médaille d'or en compétition de chevaux de Race Paint Horse et Quater Horse
- Lorens Lecertua, champion 2023 en Alpine Elf Europa Cup
- Clara Marchand, médaille d'or en championnat provincial de gymnastique
- Équipe U18 Handball, championne en Lux-Nam
- RUS Assesse / RUS Assesse - Ecole Des Jeunes : équipe U12 Champion de la Coupe de la Province
- Éric Wilmot, Président du club de Handball
- Gérard Trausch, RBC Maillen en basket-ball



## Je Cours pour ma forme

### Reprise des sessions le lundi 18 ou le mercredi 20 mars 2024 :

Je cours pour ma forme (JCPMF) programme bien connu de remise en forme par la course à pied :

- Homme, femme, jeune, adulte ou senior : tout le monde est le bienvenu.
- Simplicité du programme encadré par un animateur compétent, motivé et motivant.
- Convivialité, ambiance décontractée, soutien mutuel pour surmonter les difficultés.
- Efficacité prouvée depuis 2008 si la régularité est présente.

### Horaires des groupes par niveau

- 0-5 km : le lundi 18/3 à 19h30, il n'y a pas de prérequis, l'entraînement débute en douceur.
- 5-10 km : le mercredi 20/3 à 19h30, le prérequis est de pouvoir courir 5 km ou d'avoir terminé une session de niveau 1 (5km).
- 10 + : le mercredi 22/3 à 19h, le prérequis est de pouvoir courir 10 km.

**Pré-inscription obligatoire** à : [rcas@assesse.be](mailto:rcas@assesse.be) et 083 636 845

Une participation de 50€ est demandée pour couvrir : les frais administratifs, l'assurance, le matériel et le coach. Les lundis à 19h, de septembre à juin un groupe JCPMF 10 +2 continue de progresser avec un coach passionné. N'hésitez pas à les rejoindre !!! Le niveau requis pour intégrer ce groupe est d'avoir terminé le niveau 10 + et d'avoir envie d'aller plus loin, plus vite, plus ... et de se fixer des objectifs. Participation : 100 €/an.

## La Régie des Sports organise en 2024

### Au Carnaval

*Du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2024*

Un stage multisports-activités manuelles pour les enfants de 3 à 12 ans.

En collaboration avec le service communal de l'accueil extrascolaire.

Horaire de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30' à 18h)

Participation : 85 € (assurance et collations comprises)

### Au Printemps

*Du lundi 6 au vendredi 10 mai 2024, sauf le jeudi 9 mai (Ascension)*

Un stage multisports-activités manuelles pour les enfants de 3 à 12 ans.

En collaboration avec le service communal de l'accueil extrascolaire.

Horaire de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30' à 18h)

Participation : 70 € (assurance et collations comprises)

### Stages d'Été

*Du lundi 12 au mercredi 14 août 2024*

- Stage Baby-Sports pour enfants de 3 à 6 ans

Horaire : de 9h à 15h30

Participation : 60 € (assurance et collations comprises)

*Du lundi 19 au vendredi 23 août 2024*

- Stage Multisports pour enfants de 6 à 12 ans

Horaire : de 9h à 16h

Participation : 85 € (assurance et collations comprises)

*Nous recherchons des animateurs sportifs et/ou de psychomotricité pour ces activités.*

*Les candidatures seront adressées à l'attention de M. Pierre Dubois, Coordinateur de la Régie des Sports, accompagnées d'une lettre de motivation.*

### Plaine de vacances 2024

*Du lundi 22 juillet au vendredi 9 août 2024*

Horaire : de 9 à 16h (garderie possible de 7h30 à 18h)

Participants : pour les enfants de 4 à 13 ans

Participation : 50 € (45 € à partir du 2ème enfant), assurance et collations comprises.

*Nous recherchons des animateurs, brevetés de préférence, âgés au minimum de 16 ans au 1/7/24.*

*Les candidatures seront adressées à l'attention de M. Pierre Dubois, Coordinateur de la Régie des Sports, accompagnées d'une lettre de motivation.*

**Renseignements et inscriptions** auprès de la RCAS, Esplanade des Citoyens, 4 à Assesse : Pierre Dubois : 083/636845 – [rcas@assesse.be](mailto:rcas@assesse.be)



## Dans nos écoles

### Les écoles communales d'Assesse vous invitent à leur journée portes ouvertes le 12 avril de 16h à 18h30.

Venez nous rencontrer et découvrir nos infrastructures. Vous aurez l'occasion de discuter avec les équipes et de vous imprégner de notre univers. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Pour les écoles de Sart-Bernard, Assesse et Maillen : Vincent ROSSI : 0472 37 43 08

Pour les écoles de Florée et Courrière : Michaël JACQUES : 0479 40 22 29

#### ECOLE DE FLORÉE

[www.ecoleflore.be](http://www.ecoleflore.be)

Une école où l'épanouissement est au service des apprentissages.

- Petite structure dans une ambiance familiale
- À l'écoute des besoins de chacun.
- Une équipe soudée et attentive.
- Mise en place du « conseil de l'école » où les enfants ont la possibilité de s'exprimer librement.
- Prévention sur le harcèlement.



#### ECOLE DE COURRIÈRE

[www.ecolecourriere.be](http://www.ecolecourriere.be)

Une ambiance familiale qui favorise l'autonomie, la socialisation, l'esprit de recherche et l'entraide.

- Remédiation organisée et école d'aide « aux devoirs et leçons ».
- Projets, travail en ateliers, aménagements raisonnables sont nos forces.
- Développement de la confiance en soi.
- Dynamique de groupe (cohésion, respect des différences).
- Cadre verdoyant et aéré - projet potager (carrés potager et serre).



**MAILLEN** [www.ecolemaillen.be](http://www.ecolemaillen.be)

Une école familiale ancrée dans la vie associative du village.

- Ecole du dehors.
- Classes de dépaysement annuelles.
- La lecture au centre de nos apprentissages.
- Projet « mini ferme » (potager, mare, ...).
- Ateliers en verticalité (projet annuel de l'école où on mélange tous les élèves de maternelle et primaire, et où on fait des groupes verticaux).



**ASSESE** [www.ecoleassesse.be](http://www.ecoleassesse.be)

Un accueil et travail différenciés en fonction des caractéristiques et besoins de chaque élève.

- Mise en place des classes numériques : au service des apprentissages et de la différenciation.
- Classe verticale en maternelle.
- Projets de classe/d'école (cinéma, théâtre, contes ...).
- Classes de dépaysement annuelles en primaire, en externat.
- Classe de découvertes au sein de l'école en maternelle.
- Classes semi-flexibles.



**COMMUNALES**  
**E**  
**COURRIÈRE**  
**SART-BERNARD**

**TES**  
**RTES**  
**À 18H30**

**12**  
**AVRIL**

**NOUS RENCONTRER..**

**SART-BERNARD** [www.ecolesartbernard.be](http://www.ecolesartbernard.be)

Une école villageoise et familiale dans un cadre verdoyant.

- Classe du dehors (niveau maternel).
- Crèche « Les P'tits coucous » au sein de l'école.
- Classes de dépaysement annuelles (niveau primaire).
- Classe de découvertes au sein de l'école (niveau maternel).
- Classes semi-flexibles.
- Projets en groupes verticaux de la classe d'accueil à la 6ème primaire.





### Nouveau Jeu-Concours « Mon Condroz »

**Qui-est-ce ? Devinez «qui» ou «ce qui» se cache derrière cette image.**

Vous avez trouvé ?!

Transmettez-nous le nom, l'activité et l'adresse de la photo mystère et tentez de remporter un panier-surprise contenant des produits locaux issus des commerces de notre entité.



**Vous avez jusqu'au 11 mars pour nous communiquer votre réponse** via courriel à [communication@assesse.be](mailto:communication@assesse.be) ou via courrier postal à l'Administration communale d'Assesse, Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 ASSESSE. Le Comité de rédaction procèdera au tirage au sort du gagnant parmi les bonnes réponses.

**Attention** : Ce concours est accessible à toute personne de 18 ans minimum domiciliée sur la commune d'Assesse. Une seule participation par ménage et par année sera acceptée.



**Le gagnant de notre précédent concours est Pierrick DEMAUDE. Félicitations, il remporte un magnifique panier gourmand.**



### Nouvelle signalétique

Une nouvelle signalétique qui permet de mieux localiser les différents producteurs locaux vient d'apparaître sur nos routes communales. Chaque panneau de signalisation est le fruit d'une collaboration entre les producteurs et l'équipe PCDR (Plan Communal de Développement Rural) pour lesquels il est apparu utile d'aider les consommateurs à se diriger plus facilement vers nos acteurs locaux pour les inciter à consommer des produits de qualité.

Pour les consommateurs, connaître la provenance des produits est devenu primordial et la consommation en circuit court est également un moyen de valoriser des produits de saison et donc de privilégier une agriculture durable et raisonnée.

La route est toute tracée...

## Environnement

### Journées wallonnes de l'Eau : du 16 au 31 mars 2024



Lors des Journées wallonnes de l'Eau, le Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) et ses partenaires vous proposent un beau programme d'activités dont notre chasse aux trésors L'Eaudyssée. L'INASEP ouvre à cette occasion deux de ses stations d'épuration, celles de Maillen et de Sart-Bernard. Venez y découvrir les différents traitements de nos eaux usées.



Informations pratiques et programme complet sur les canaux de communication du CRHM ([crhm.be](http://crhm.be), [www.facebook.com/crhautemeuse](http://www.facebook.com/crhautemeuse)).



## Clap de fin pour le GAL Tiges et Chavées... En route vers le Cœur de Condroz !

La fin d'année 2023 fut chargée, mais ça a payé ! Après 6 années de travail et de concertation, le Parc naturel Cœur de Condroz a été officiellement reconnu par le Gouvernement wallon. Doté d'un budget de près de 400.000€ par an pendant 10 ans, le Parc naturel mettra en œuvre de nombreux projets concrets au service des habitants et des acteurs locaux du territoire (Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey).

Outre cette reconnaissance, le dossier GAL déposé complémentirement dans le cadre de l'appel à projets LEADER a également été sélectionné, ce qui permettra de mettre en œuvre encore plus de projets. GAL et Parc naturel ne font donc qu'un : une seule structure (l'ASBL Cœur de Condroz) dotée de 2 enveloppes de subsides pour mettre en œuvre un projet de territoire cohérent et durable. Plus d'infos sur [www.coeurdecondroz.be](http://www.coeurdecondroz.be).

Clap de fin donc pour l'asbl GAL Tiges et Chavées, active depuis 20 ans sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Les membres et partenaires du GAL se sont réunis pour l'occasion le 14 décembre dernier, pour fêter ça. Près de 200 personnes étaient présentes pour se souvenir et commémorer les nombreux projets mis en œuvre par l'asbl. Exposition d'archives retraçant l'histoire du GAL, quizz rétrospectif mettant en avant les grandes réalisations, discours, produits locaux... tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce moment une belle fête !

Merci à tous les membres de l'équipe et de l'asbl ainsi qu'aux très nombreux partenaires pour leur investissement tout au long de ces nombreuses années.

Source : <https://www.tiges-chavees.be/clap-de-fin-pour-le-gal-tiges-et-chavees-en-route-vers-le-coeur-de-condroz>

## Cœur de Condroz : un nouveau parc naturel en Wallonie a vu le jour ! Une reconnaissance méritée.

Situé sur les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey, « Cœur de Condroz » a rejoint la liste des 12 autres parcs naturels créés en Wallonie depuis 1978.

Riche en biodiversité, ce territoire s'étend sur une superficie de 53.000 hectares. Grâce à cette reconnaissance, le parc naturel « Cœur de Condroz » disposera d'un budget de près de 388.000 € en 2024 !

Le territoire transcommunal est caractérisé par une alternance régulière de crêtes (appelées « tiges ») et de dépressions (appelées « chavées »). Cette spécificité géomorphologique confère au Condroz une grande qualité paysagère et une diversité de terroirs. Localisé principalement dans l'aire agro-géographique du Condroz, le territoire du Parc naturel Cœur de Condroz se partage entre terres de culture, prairies permanentes et forêts et est structuré par deux cours d'eau : le Samson et le Bocq.

Il présente en outre une grande diversité de milieux riches en biodiversité et de nombreuses espèces emblématiques y sont observées, comme le triton crêté ou la cigogne noire. Le Parc naturel Cœur de Condroz peut également se targuer d'un patrimoine bâti remarquable grâce à ses fermes en carré, ses châteaux et son habitat rural caractéristique qui jalonnent ses campagnes.

Le parc naturel : un outil de développement durable du territoire

Si le territoire du projet de Parc naturel Cœur de Condroz présente une grande richesse patrimoniale, il est aussi confronté à différents enjeux et évolutions majeurs tels que l'érosion de la biodiversité, l'intensification de l'agriculture, la fragilisation des forêts ainsi que la nécessaire évolution des activités économiques, touristiques et urbanistiques vers plus de durabilité.

Dans ce contexte, le Parc naturel constitue un outil utile en vue d'un développement harmonieux et soutenable du territoire, entre l'homme et la nature. C'est l'ambition même du projet de concilier l'environnement, l'économie et le social, en gardant au centre de ses préoccupations la préservation de sa biodiversité, de ses paysages et de son identité architecturale et urbanistique propre, tout en misant sur la valorisation de ses ressources naturelles et socio-culturelles et en renforçant la cohésion sociale.

Source : <https://www.wallonie.be/fr/actualites/coeur-de-condroz-un-nouveau-parc-naturel-en-wallonie>



## POINT D'INFORMATION : HORAIRE D'OUVERTURE DÉBUT 2024

L'Office communal du Tourisme d'Assesse ouvre ses portes TOUTES les vacances scolaires BELGES durant l'année scolaire 2023-2024. Cela offre plus d'opportunités à tout un chacun de passer au Point Info de Crupet ces prochains mois 😊.

Lisez plutôt ci-dessous ...

### **Hiver-printemps 2024** **Ouverture du Point Info** **de Crupet :**

#### **Du 10 février au 18 février**

**Le samedi 7 octobre** inclus, ouvert 7 jours sur 7 :

- de 12h à 16h, les samedis et dimanches
- de 10h à 15h, du lundi au vendredi

**Du 24 février au 10 mars** inclus, ouvert 7 jours sur 7 :

- de 13h à 17h, les samedis, dimanches
- de 10h à 15h, du lundi au vendredi

**Du 30 mars au 14 avril** inclus, ouvert 7 jours sur 7 :

- de 13h à 17h, les samedis, dimanches & Lundi de Pâques (01/04)
- de 10h à 15h, du lundi au vendredi, hors férié

**Du 27 avril au 12 mai** inclus, ouvert 7 jours sur 7 :

- de 13h à 17h, les samedis, dimanches & la Fête du Travail (01/05) et Fête de l'Ascension (09/05)
- de 10h à 15h, du lundi au vendredi, hors fériés

**Du 18 au 20 mai** inclus, ouvert le long week-end de Pentecôte :

- de 13h à 17h, les 3 jours

**En juin**, ouvert :

- de 13h à 17h, **tous les samedis**
- de 13h à 17h, **les dimanches 2 et 16**

Et sur rendez-vous.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans nos locaux fraîchement rénovés, pour des conseils personnalisés et une expérience encore plus agréable. Notre équipe est à votre disposition pour tout conseil personnalisé. Nous mettons également à disposition une documentation toujours actualisée. L'occasion pour nous de vous présenter le flambant neuf guide de la Maison du Tourisme Condrez-Famenne !



Un tout nouveau look et un nouveau contenu inspirant pour des idées de séjours inoubliables ! À travers ce magazine, la Maison du Tourisme invite à découvrir notre charmante région, à goûter à notre succulent terroir et suggère d'aller à la rencontre des acteurs locaux qui en font une destination attachante, dépaysante et authentique. Ce guide est disponible gratuitement à l'Office du Tourisme, ou sur simple demande.

**Le petit plus ?** L'Office du Tourisme est fier de vous présenter son tout nouveau logo d'accessibilité ! L'Office du Tourisme d'Assesse (O.T. Assesse) est certifié par **Access-i** !!

Dans le cadre du Plan Wallon d'Investissements, les gestionnaires ont réalisé une série d'aménagements pour améliorer l'accessibilité du site ! Retrouvez toutes les infos ici : <https://access-i.be/batiment.../maison-du-tourisme-d-assesse>. L'accompagnement a été réalisé par Plain-Pied, bureau d'expertise en accessibilité agréé par Access-i, avec le soutien du Commissariat général au Tourisme (VISITWallonia). En route vers un tourisme pour tous !




## Où acheter votre vignette pour Chevetogne dans l'entité ?

La vignette d'entrée au Domaine provincial de Chevetogne se vend au Service Population de la Maison communale et à l'Office du Tourisme d'Assesse au prix préférentiel pour les habitants de la Province de Namur de 78€.

Le Service Population est ouvert :

- le lundi, de 14h à 19h ;
- du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h ;
- le mercredi après-midi, de 13h30 à 16h ;
- le 1er samedi du mois, de 9h à 11h30.

L'Office du Tourisme est ouvert aux horaires variables que vous trouverez ci-contre.

Plus d'infos sur les nombreuses activités proposées et possibles au Domaine provincial de Chevetogne sur le site [www.domainedechevetogne.be](http://www.domainedechevetogne.be) et 



## Nouveau !

### TOPO guide des Plus Beaux Villages de Wallonie : le grand tour des plus beaux villages de Wallonie

Marcheurs et marcheuses, créez dès à présent votre microaventure de l'été ! La **microaventure**, c'est quoi ? Selon trekkingetvoyage.com, **une microaventure est une escapade facile à organiser, peu onéreuse, amusante et accessible techniquement à toutes et tous**. Il s'agit de pouvoir déconnecter du quotidien le temps d'une balade ou d'un bivouac. Qui n'a jamais rêvé de partir à l'aventure avec son sac à dos pendant plusieurs jours ?

Pour ce faire, notre équipe vous recommande le tout nouveau topo guide, tome 1, des **Plus Beaux Villages de Wallonie** ! Ce guide, fruit d'une collaboration avec les **Sentiers de Grandes Randonnées**, vous emmènera à la découverte des villages labellisés qui font la fierté de leurs habitants et des Wallons amoureux du Patrimoine à travers toute la Wallonie et ses régions si particulières... Au départ de Namur, il vous mènera à Crupet et vous sillonnerez le Condroz, la Fagne-Famenne, l'Ardenne et la Lorraine.

Intéressé ? Il est disponible sur leur boutique en ligne <https://beauxvillages.be/boutique-wallonie> !



## Un nouveau livre dédié à la grotte de Crupet

A l'occasion de l'anniversaire de la Grotte Saint-Antoine de Crupet qui affiche déjà fièrement 120 ans, découvrez un tout nouvel ouvrage d'exception !

L'ASBL PARC s'est associée avec plusieurs auteurs, dont le grand spécialiste Bernard VAN DEN DRIESSCHE, pour vous proposer une édition unique et remarquablement documentée qui retrace le passé glorieux de la Grotte et son évolution au fil du temps. Vous pouvez dès à présent, vous procurer ce livre au prix de 18 € à l'Office du Tourisme d'Assesse.



Et pour ne rien rater des activités touristiques et culturelles d'Assesse, inscrivez-vous à **notre Newsletter** mensuelle à [tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be).

Vous organisez des événements et souhaitez le promouvoir ? Transmettez-nous vos visuels au plus tard le 15 du mois qui précède la publication !


## Sentiers d'Art 2023 : avis important, nous avons besoin de vous !



Vous connaissez **Sentiers d'Art en Condroz-Famenne** ? Depuis 2017, ce projet fait rayonner la région auprès des amateurs de grande randonnée. Avec 155km de sentiers balisés et plus de 55 œuvres de Land art et de Street art au cœur de la nature, il propose une manière différente d'explorer notre beau territoire. L'idée première ? Mettre en avant la beauté méconnue de notre patrimoine paysager et bâti au travers de la randonnée, une rencontre décalée avec le monde de l'art, une mise en mouvement avec des arrêts originaux, une reconnexion avec la nature.

Jusqu'à l'année dernière, le projet était soutenu par un subside pour dynamiser les zones rurales. Aujourd'hui, il doit se pérenniser d'une nouvelle façon. C'est pourquoi la Maison du Tourisme Condroz-Famenne est à la recherche de sponsors pour accueillir 7 nouvelles œuvres en 2024. **Être parrain ou marraine d'une œuvre, c'est participer à la mise en place d'une nouvelle œuvre et c'est s'offrir une visibilité sur un projet qui est suivi par des milliers et des milliers de personnes**. C'est soutenir un tourisme vert et responsable. C'est encourager l'art dans nos campagnes.

Intéressés ? Plongez-vous dans le dossier de sponsoring sur [www.sentiersdart.be](http://www.sentiersdart.be) !

Suivez l'actualité de ce beau projet touristico-culturel sur le site Internet [www.sentiersdart.be](http://www.sentiersdart.be) et  'Sentiers d'Art'.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Service Tourisme-Culture de la Commune d'Assesse & Office du Tourisme d'Assesse

rue Haute 7 à 5332 CRUPET - Tél : +32 (0)83 668 578

[tourisme@assesse.be](mailto:tourisme@assesse.be) - [www.assessestourisme.be](http://www.assessestourisme.be) - [www.facebook.com/assessestourisme](https://www.facebook.com/assessestourisme)



+ NEW Logo WDQ => pas reçu





Bonne année à tous ! L'ACSTA poursuit sa mutation et proposera au public d'Assesse (et d'ailleurs) une nouvelle édition de son festival de théâtre amateur.

Nous recherchons également des artistes pour nos événements. Si vous souhaitez être mis en avant au sein de l'entité, prenez contact.

Que 2024 vous apporte son lot de bonheur !

## Sommaire

**P.18-19 :** Festival de Théâtre Amateur 2023. Appel aux artistes.

**P.20 :** La Sarteline fête ses 20 ans en concert.

Excursion de fin d'année pour les Sart'Aïnés.

**P.21 :** Repair Café. Concert de fin d'année de la Fanfare Royale Cécilia. Location de la Maison du Village de Courrière.

**Vous voulez connaître le calendrier des activités de l'entité d'Assesse?**

Rien de plus simple...



**Demandez « L'info-Courriel »**

Envoyez votre adresse mail à **info@assesseacsta.be**

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

## Festival de Théâtre Amateur Thierry Bernier 2023

Lors de l'élection du nouveau Président fin 2022, l'Organe d'administration et l'Assemblée générale de l'Asbl ACSTA ont donné mission à Roger Fripiat, ainsi qu'à l'équipe, de développer l'offre socio-culturelle et de proposer de nouvelles activités sur l'entité.

Après plusieurs mois de préparation, l'ACSTA a mis sur pied son premier festival de Théâtre Amateur qui s'est déroulé du 03 au 05 novembre 2023.

Le Festival aura été marqué par son ouverture le vendredi 03 novembre au soir avec la prise de parole du Président de l'ACSTA qui a renommé le festival : Festival de Théâtre Amateur Thierry Bernier.

En l'honneur de son ami, artiste, écrivain et créateur de nombreuses pièces de théâtre, ayant créé une émulation culturelle importante sur Crupet et Assesse avant sa disparition, il lui tenait à cœur de rendre hommage à Thierry à travers ce projet.

En présence de son épouse Madame Materne et de M. le Bourgmestre J-L. Mosseray ainsi que l'Echevine de la Culture Mme S. Quevrain, M.

Fripiat a tenu un discours poignant avant de laisser la parole à

Monsieur le Bourgmestre. Tous ont célébré la personne et la culture à travers des mots empreints de chaleur et d'amitié avant de recevoir un tonnerre d'applaudissements.

Le Festival de Théâtre a pris place sur deux sites, à la Salle PARC de Crupet ainsi qu'à la Salle Cécilia à Courrière.



Vendredi soir, les spectateurs ont eu l'opportunité de voir (ou revoir) une pièce jouée par la Troupe Artmonie intitulée « Une deuxième chance ». Le pitch ? Jérôme a passé une très mauvaise soirée. C'est le moins qu'on puisse dire. Et s'il pouvait la recommencer ? Si on lui offrait « une deuxième chance »... ?

Samedi soir à nouveau à Crupet, changement de style et de langue avec comme invités, les membres de la troupe de l'Union Royale Culturelle de Faulx-les-Tombes qui ont présenté leur pièce en Wallon : "Paluche", d'après la Mère Poule de Pierre Thareau.



Retrouvez la suite de cet article en page 27 ->



Dimanche, place à un spectacle conté pour les enfants et leur famille présenté par Annik Pirlot. C'est à la Salle Cécilia de Courrière que la conteuse a fasciné petits et grands à travers histoires et légendes de son répertoire dont le rythme et la narration n'ont laissé personne indifférent.

Comme ils l'avaient ouvert, c'est également Artmonie qui a clôturé le Festival de Théâtre Amateur Thierry Bernier 2023 ce même dimanche, en soirée. Un autre succès pour cette dernière représentation.

Roger Fripiat a alors remercié la troupe et les spectateurs pour leur présence, leur travail de qualité et pour ces moments de divertissements.

Le rideau à peine fermé et suite à son succès avec plus de 200 participants à cette première, l'équipe prévoyait déjà une édition 2024.

Car oui, un autre aspect de la mission confiée à l'ACSTA est de pérenniser ce projet et si possible, mettre en avant les artistes de l'entité car tous ne sont pas toujours connus.

D'autres naissent et attendent leur chance.

L'invitation est donc lancée : vous connaissez des artistes de théâtre amateur qui veulent parcourir les planches des salles de la Commune ? N'hésitez pas à les inviter à se faire connaître via les informations qui suivent.



## Appel aux artistes !



### **Festival de Théâtre Amateur 2024 - 2025 :**

Vendredi 12 au dimanche 14 avril 2024

Vendredi 11 au dimanche 13 avril 2025

### **Fête des Arts et de la Musique**

Vendredi 24 au 26 mai 2024

L'Acsta recherche des artistes dans tous les domaines : théâtre (à destination d'un public adulte et / ou d'un public enfant), peinture, musique, arts manuels, arts numériques, etc.

Ecrivez-nous afin de vous faire connaître et envisager une prestation.

### **Contactez-nous :**

Asbl Acsta : Esplanade des Citoyens, 4

5330 Assesse

info@assessecsta.be

083 636 898



## La Sarteline fête ses 20 ans en concert

15 mai 2003 : 1ère réunion à Sart-Bernard d'une dizaine de choristes et du chef, Daniel Schmit.

23 mai 2003 : 1ère répétition à l'église de Sart-Bernard.

Un an plus tard, en octobre 2004, la chorale de Sart-Bernard prend le nom de « La Sarteline ». Dix ans plus tard, elle compte 100 choristes !

Qui aurait pu imaginer, il y a 20 ans, que cette petite chorale de village allait perdurer ?

Qui aurait pensé à ce qu'elle grandisse, grandisse, grandisse encore ?

Qui aurait pu prédire que ces quelques choristes et leur chef allaient porter haut et fort les couleurs de Sart-Bernard ?

Un rêve tout cela ?

Que nenni...Les concerts se sont multipliés et ont connu des salles « sold out » : « Les années '70 », « Sheller », « Les années '80 », « Cabaret », « Julien Clerc », sans oublier les nombreux concerts de Noël et les mariages...



Et pour fêter ces 20 ans, les 10, 11 et 12 novembre 2023, se sont déroulés les concerts à La Marlagne sur le thème « Chandelles et dentelles », tant en rappel de cet anniversaire qu'en hommage aux Femmes. Un tout beau succès.

Et maintenant, en route pour fêter les 30 ans !



Source : Isabelle Mespouille, de la Sarteline depuis le site web : <https://sarteline.be>

## Excursion de fin d'année pour les Sart'Aînés

A la longue liste (34) des activités organisées « hors les murs » par le comité de Sart'Aînés depuis sa création en 2015 est venue s'ajouter une 35ème en cette fin décembre 2023.

Profitant des décorations qui y sont organisées pour les fêtes de fin d'année, 17 vaillants seniors n'ont pas hésité à braver tant la pluie que le vent et se sont mis en route pour visiter le château de Modave, en province de Liège.

Les 25 salles décorées dans l'esprit de Noël (sapins colorés, tables de fête, bougies chaleureuses, animaux surprenants) ont ravi les yeux tandis que les oreilles écoutaient attentivement l'historique à l'aide d'un audio-guide dernier cri. Une très belle visite !

Assurément cette agréable après-midi d'hiver s'est clôturée en toute convivialité : les participant.e.s se sont retrouvés à Huy autour d'une grande tablée pour un souper boulettes-frites.

L'ambiance était au rendez-vous ! A quand la prochaine sortie ?







## Repair Café :

Repair Café à Jassogne, tous les derniers samedis du mois (14h-18h), sauf juillet/août/décembre. Le Repair Café peut vous **aider** dans les domaines suivants : informatique, menuiserie, manches d'outils, petits meubles, petit électroménager, soudure, y compris inox, matériel électrique, affûtage, couture, vélos, petits moteurs thermiques...

Infos : atelier.jassogne@gmail.com

Lieu : Rue Jassogne 6 – 5332 Assesse

## Concert de fin d'année avec des invités de la Fanfare Royale Cécilia

Monsieur Dubois nous fait part de ce week-end musical de fin d'année. Samedi 16 décembre, préparatifs pour les concerts de fin de saison, les invités 2023 étant les membres choristes de la Sarteline. Préparatifs et répétitions se font en matinée.

Dimanche 17, journée très chargée en vue. Au programme : à 10 heures, montage de tente et de matériel électrique, chauffage, catering et agencement du bar. Merci à tous pour ce travail titanesque de préparation. À 14 heures, tout est prêt pour accueillir nos invités. Les choristes prennent place dans le chœur et le public dans la nef centrale. Madame Avalosse accueille les invités et les membres de la chorale puis le concert peut commencer.

La Sarteline est placée sous la direction de Monsieur Daniel Schmit. Très beau programme varié, un public attentif et participatif. Monsieur Schmit, en présentant les œuvres, nous fait vivre un après-midi intense, chaleureux, enthousiaste et cordial. Merci Monsieur et merci aux choristes pour votre prestation parfaite et très plaisante.

Changement de décor, la Cécilia se met en place. Chacun prépare son matériel et son instrument. Quelques notes pour porter les instruments à la bonne température pour obtenir un accord parfait. Après avoir félicité Monsieur Schmit et les choristes, Madame Avalosse présente la Fanfare Royale Cécilia sous la direction de Madame Coralie Van Hove. La phalange musicale composée de 25 instrumentistes, débute ce concert par une œuvre d'Alan Menken. Les œuvres suivantes sont présentées par notre « Chef » : Mission Impossible, Aladdin et The Aristocats. En seconde partie : Swing into Christmas, The Jungle Book, Hakuna Matata, Moments for Morricone et Pirates of the Caribbean.



C'est un public totalement charmé et très satisfait qui souhaite un bis. C'est un plaisir pour les instrumentistes.

Merci « Chef », merci aux Musiciens et Musiciennes pour cette magnifique prestation. Les deux groupes nous ont offert deux concerts parfaits et merveilleux d'un niveau professionnel, comme a confié un invité mélomane au Président de la Fanfare. La soirée se termine au bar pour déguster boissons et nourriture préparées et servies par des personnes perfectionnistes. Il est 22 heures, tout doit être démonté et l'extérieur rangé.

Merci à toutes et tous pour cette activité merveilleusement menée.

## Location de la Maison du Village de Trieu Courrière

Située au 44, rue du Fays au Trieu à Courrière, la Maison du Village est mise en location pour celles et ceux qui souhaitent rassembler un maximum de cinquante personnes pour une réunion de groupe, pour un souper familial, une communion, etc.

Elle est équipée d'une petite cuisine et de vaisselle.

Les événements avec musique d'un niveau de volume certain ne sont pas autorisés.

Contact : ASBL ACSTA: 083 63 68 98, aux heures de bureau.



### Zone de Police des Arches

#### Mais que fait la police ?

Caméras de surveillance - Que dit la Loi ?

Que vous utilisiez un système de surveillance par caméra à l'entrée de votre habitation, dans un supermarché, ou même sur un site industriel, soyez attentifs ! Depuis le 25 mai 2018, les modifications concernant l'utilisation de caméras de surveillance sont entrées en vigueur. Dorénavant, **la déclaration de vos caméras de surveillance doit être faite aux services de police via un guichet électronique** ([www.declarationcamera.be](http://www.declarationcamera.be)) qui regroupe également les déclarations de systèmes d'alarmes.



#### Qu'est-ce que cela implique ?

- Bonne nouvelle ! Les déclarations de vos caméras de surveillance sont désormais gratuites ;
- Vous comptez installer un nouveau système de surveillance par caméras ? Pas de problème ! Vous devez déclarer votre système sur la nouvelle application, au plus tard la veille de la mise en service, comme prévu par la loi ;
- Vous aviez déjà déclaré vos caméras de surveillance sur le guichet électronique de la CPVP ? Afin de mettre vos données à jour, vous devez également déclarer vos caméras sur cette nouvelle application ;
- Vous devrez veiller à maintenir votre déclaration à jour, en faisant au moins annuellement une validation de celle-ci ;
- **Exception** : une exception est prévue dans la loi pour le citoyen qui installe une caméra de surveillance à l'intérieur de sa propre habitation à des fins personnelles et domestiques : il ne devra pas faire de déclaration, ni remplir de registre ou utiliser un pictogramme (ce qui ne signifie pas pour autant qu'il peut filmer les personnes sans leur consentement).

**Si vous estimez que la caméra placée par votre voisin ne répond pas à ces conditions, vous pouvez vous adresser à la Police locale. L'inspecteur de quartier est la personne appropriée pour vérifier sur place la situation et dresser, le cas échéant, un procès-verbal en cas d'infraction.**

L'usage de caméras de surveillance **mobiles** (caméras portatives, drones, bodycams, ...) **sera autorisé dans un lieu fermé** dans 3 cas exclusivement :

- Utilisation par les agents de gardiennage dans le cadre de leurs compétences situationnelles de la loi Sécurité Privée (art. 142) ;
- Dans les lieux fermés, ou partie de ces lieux, où personne n'est supposé être présent (lieu inoccupé, site industriel pendant la nuit, magasin en dehors des heures d'ouverture, etc. ...) ;
- Utilisation par une personne physique à des fins personnelles et domestiques dans un lieu fermé non accessible au public.

Plus d'informations : [www.besafe.be](http://www.besafe.be) et <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/themes/les-cameras-et-votre-vie-privee>

### Enquête Statbel sur les forces de travail à Assesse

Plusieurs ménages de votre commune ont été sélectionnés pour participer à l'enquête sur les forces de travail. Des enquêteurs de Statbel, l'office belge de statistique, viendront ainsi bientôt à Assesse pour interroger ces ménages.

Chaque ménage, sélectionné à partir du Registre National, recevra une lettre de Statbel l'informant de l'enquête à venir et mentionnant les coordonnées de l'enquêteur qui lui a été attribué. Celui-ci prendra contact avec le ménage pour convenir d'une date d'entretien. La participation à l'enquête est une obligation légale en vertu d'un arrêté royal. Pour les ménages sélectionnés, il s'agit donc d'une excellente occasion de contribuer à une meilleure connaissance des forces de travail en Belgique.

Les résultats de l'enquête, totalement anonymes, donnent une vision précise du marché du travail belge et recouvrent les domaines tels que la situation professionnelle, la recherche d'emploi, le niveau d'instruction, l'emploi et les qualifications. Statbel utilise ces données pour établir des statistiques au niveau national et régional. L'enquête étant également organisée dans les autres pays membres de l'UE, des statistiques européennes comparatives sont également élaborées.

Les personnes ayant des questions peuvent contacter Statbel :

Email: [EAK-EFT@economie.fgov.be](mailto:EAK-EFT@economie.fgov.be) - Website: <https://statbel.fgov.be/fr/LFS> - Tél.: 0800 120 33

**STATBEL**  
La Belgique en chiffres



economie



**nélis & fils**  
BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE  
Tél. : 083 65 53 37



Electricité Bâtiments & Industries  
Panneaux Photovoltaïques  
Alarme vol & incendie  
Vente électro - Domotique  
...

**Devis gratuit !**

**Michel Debel**  
Electricité générale

Rue du Trieu d'Avillon  
5336 Courrière  
Gsm : 0476/24 54 66  
debel1970@gmail.com



Bois de chauffage  
Terrassement  
Aménagement  
Parcs et jardins  
Pavage

**FREDERIC HUET**

Rue Bableuse 1a  
5340 Gesves  
0473 35 23 95  
fredhuet@hotmail.com

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!  
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.  
Prenez contact avec lui au 0498/538 848

ENTREPRISE  
**VANBAELEN**

Toute une équipe à votre service pour:  
Toiture - Charpente - Zinguerie  
Isolation toiture et pignon  
Sanitaire neuf et rénovation  
Eau de pluie, ...



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon  
Zoning industriel de la Fagne - 5330 Assesse  
Tél.: 081 63 52 34  
[www.vanbaelen-toitures.be](http://www.vanbaelen-toitures.be)

**MB**  
CENTRE ESTHÉTIQUE



Onglerie  
Pédicurie médicale  
Extension de cils  
Soin visage  
Massage  
Épilation  
Maquillage

Sur rdv : 0472 402 209 ou 083 6772 27

Le centre esthétique MB vient de s'installer à MAILLEN. En effet, après 5 années passées à Faux-Les-Tombes, Marie se lance dans une nouvelle aventure pour prendre soin des Assessois et Assessoises. Une large gamme de soins en tous genres vous est proposée autant pour hommes que pour femmes. Le cadre est entièrement rénové dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Au plaisir de vous y rencontrer!

**2A, rue du Longivaux - 5330 Maillen**

  [mb-centre-esthetique.be](http://mb-centre-esthetique.be) **THALGO**  
LA BEAUTE MARINE



« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »  
Benjamin Das Dore,  
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

**Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles**

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur  
autres adresses : Jambes | Champion  
081 73 75 45 | [laloux-chaudoir@delab.be](mailto:laloux-chaudoir@delab.be)  
[www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be](http://www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be)

Partenaire de DELA  
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

**Centre Funéraire  
Laloux - Chaudoir**





# DEMAZY Max

**PORTES DE GARAGES**  
HORMANN - NOVOFERM - SESAME  
**PRIVÉS ET INDUSTRIEL**  
**MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •**  
**TENTES SOLAIRES**  
Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h  
Fermé dimanche & jours fériés

**INFO** [www.demazym.be](http://www.demazym.be)

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - [info@demazym.be](mailto:info@demazym.be) - 0497/23 38 75




## BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

# LE PAIN D'ANTAN



[lepaindantan.be](http://lepaindantan.be)

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

**GEMBOUX**  
142, Chaussée de Namur  
Tel. : 081 611 600

**WIERDE**  
97, Rue de Jausse  
Tel. : 081 588 883



# COFINAM

FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'ITAA.

4, Rue du Bois Gilot 5336 COURRIERE  
[info@cofinam.be](mailto:info@cofinam.be)

## Quel mazout respecte l'environnement ?



**Total Mazout Ultra. Le mazout malin.**

- ✓ Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

Par rapport à l'utilisation de mazout ordinaire.

 Nous sommes à votre disposition :

**Ets BOTTON** 

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE  
Tél : 083 655 099 [www.mazout-botton.be](http://www.mazout-botton.be)



## VIDANGE BOTTON

083/65.51.39 | 085/21.15.75  
081/74.25.88  
[info@vidangebotton.be](mailto:info@vidangebotton.be)  
Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen  
[www.vidangebotton.be](http://www.vidangebotton.be)



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra



## Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) - [www.regifo.be](http://www.regifo.be)

